

Numéro de projet 6703-10-ZZ01	Projet Gestion de projet — route 389 Conférence administrative régionale	Responsable de la rencontre Michel Bérubé, dir.
Date : 22 novembre 2012	Heure 13 h 15	Endroit Hôtel des gouverneurs, Sept-Îles

But de la réunion

Information relativement au Programme d'amélioration de la route 389 — Volet environnement

Participants du Groupe de gestion intégré	Présent	Participant de la CAR	Présent		
Michel Bérubé, dir. Direction Côte-Nord, MTQ	x	16 personnes	x		
André Bernatchez chargé du projet, MTQ	x				
Normand Gauthier, responsable Environnement, AECOM	x				
Colette Schwartz, communications, AECOM	x				

COMPTE RENDU

N°	Sujet discuté	Éléments clés des discussions
	Présentation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement dans le cheminement d'un grand projet routier • Démarches entreprises à ce jour • Démarches à venir
	Introduction	<p>Michel Bérubé et André Bernatchez Remerciements et présentation des membres du Groupe de gestion intégré présents.</p>
	Présentation du projet	André Bernatchez et Normand Gauthier
A	PRÉSENTATION	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Objectifs de la rencontre</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présenter l'environnement dans le cheminement d'un projet routier ○ Recevoir les commentaires et préoccupations du public. • <u>Le Programme et ses objectifs</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un programme en appui au Plan Nord. ○ Un investissement de 438 M\$. ○ Une réponse aux attentes du milieu qui vise à améliorer la sécurité et la fluidité de la route 389 afin de favoriser l'accès au développement des ressources naturelles. • <u>Desserte de la route 389</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ La route 389, longue de 570 km, est le seul lien routier entre Baie-Comeau et Fermont. Elle dessert les municipalités, les entreprises, les organismes de service public de la province de Québec et du territoire du Labrador. • <u>Sommaire des interventions</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des interventions seront faites sur 57 segments totalisant 200 km de route. ○ Regroupement en cinq projets pour une gestion efficace et efficiente : A (entre Fire Lake et Fermont), B (de Baie-Comeau à Manic-2), C (secteur sinueux au nord de Manic-5), D (de Manic-2 à Manic-3) et E (de Manic-3 à Manic-5).

N°	Sujet discuté	Éléments clés des discussions
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Démarches réalisées à ce jour</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Études d'opportunité; ○ Appel d'offres et choix d'une entreprise pour appuyer le MTQ sur le plan de la gestion; ○ Mise en place de l'équipe de gestion intégrée; ○ Démarrage et organisation du programme d'intervention; ○ Début des rencontres avec les élus, les communautés autochtones et les groupes du milieu; ○ Lancement des appels d'offres pour services professionnels; ○ Finalisation des signatures des ententes avec les prestataires de service. • <u>Activités à venir à court terme</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Études d'impact environnemental et début de la conception; ○ Ingénierie détaillée, dossiers d'affaires et demandes de permis. • <u>Étude d'impact en environnement</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus d'évaluation à chacune des étapes du projet; ○ Présentation du cadre législatif provincial et fédéral; ○ Les projets assujettis; ○ Principaux enjeux environnementaux et sociaux; ○ Impact positif du Programme d'amélioration.
B	PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES	<p>Les commentaires et questions portent essentiellement sur des précisions ou des éclaircissements quant à la démarche.</p> <p><u>Questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux en cours font-ils partie du Programme? Non, ce sont des travaux d'entretien annuel. • Pourquoi la largeur des emprises diffère-t-elle selon que la route est de juridiction provinciale ou fédérale? Ce ne sont pas les mêmes critères qui s'appliquent pour les deux gouvernements. • Tient-on compte de critères patrimoniaux et culturels dans les études fédérales? Pas nécessairement, mais dans le cas de ce Programme, des études seront réalisées dans les cinq projets.

N°	Sujet discuté	Éléments clés des discussions
		<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau fédéral, on ne tient pas compte de la perte d'habitats fauniques. Y aura-t-il un arrimage avec les exigences du MDDEFP? Oui. • Le gouvernement fédéral (Pêche et Océans) s'occupe-t-il des lacs et des rivières? Le gouvernement fédéral s'occupe des habitats fauniques et le gouvernement provincial de la faune. • Relativement au gouvernement fédéral, est-ce le même processus en cours pour les projets de la Basse-Côte-Nord qui s'appliquera? Non, pour ce qui est des projets en cours. Oui, pour ce qui est des projets futurs. • Les travaux-terrains débiteront en 2016? En 2014, pour ce qui est des petits projets non assujettis à une étude d'impact. Le Ministère prévoit un déboursement d'environ 50 M\$ par année jusqu'à concurrence de 438 M\$. • L'entretien annuel se poursuivra-t-il? Oui. Par ailleurs, il faut noter que tous les projets d'infrastructure qui étaient inscrit dans le Plan nord seront revus par le gouvernement. • Les routes qui seront abandonnées seront-elles remises à l'état naturel? Oui, s'il n'y a pas de demandes pour les conserver. S'il y avait des demandes, des subventions sont disponibles pour en faire l'entretien. <p><u>Commentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est important de communiquer avec les responsables de la faune et la flore parce que les deux volets de l'environnement sont encore scindés. • Les participants se questionnent sur la longueur des processus d'approbation gouvernementaux. <p>En conclusion, le Groupe a rappelé l'approche de communication très proactive adoptée dans ce projet. Il a également indiqué qu'une communauté innue a accepté l'offre du MTQ de faire une rencontre d'information avec le conseil ainsi qu'une rencontre publique. Cette demande a fait suite à la 2^e lettre d'invitation du Ministère.</p>
D	ÉVALUATION GLOBALE	Les participants ont apprécié la rencontre.